DÉCLARATION

Contre le sans-abrisme et la grande précarité : RÉAGIS !

Depuis plusieurs années, les acteurs de terrain s'alarment du **nombre croissant**, et largement **sous-estimé**, de personnes en **situation de grande précarité** et de la dégradation préoccupante de leurs conditions de vie.

Près d'une personne sur cinq serait exposée au risque de pauvreté dans notre Canton (OFS, 2025). Et ces chiffres ne prennent en compte que les personnes vivant sur le territoire en situation régulière. **Genève** présente également le t**aux de sans-abrisme le plus élevé** parmi les huit plus grandes villes de Suisse selon une étude réalisée pour l'année 2022 (FHNW, 2022).

Dans ce contexte, la loi sur l'aide aux personnes sans abri (la « LAPSA »), adoptée en 2021 et reconnaissant un **droit universel** à la couverture des besoins vitaux de chacune et chacun, laissait espérer un véritable changement de perspective.

Mais **ce changement n'a pas eu lieu** : si des moyens renforcés ont bien été alloués à l'hébergement d'urgence, l'action publique en la matière demeure fragmentée, peu lisible et insuffisante au regard des besoins qui sont constatés sur le terrain.

Par ailleurs, le quotidien des personnes concernées ne s'arrête pas à la question de l'hébergement. Il recouvre un **ensemble de problématiques** et de besoins fondamentaux – alimentation, hygiène, santé, accompagnement social et création de liens – qui font aujourd'hui l'objet de **fortes tensions**.

Le sans-abrisme n'est **pas un phénomène de niche**, cantonné à une population ou à une problématique spécifique, comme on l'entend bien trop souvent. Au contraire, il est la conséquence d'un **processus de fragilisation** progressive qui peut conduire une personne d'une situation de vie instable à la dégradation de l'ensemble de ses ressources, et finalement à la perte de son logement.

Il est donc temps d'interroger et de dépasser les **représentations simplificatrices** que l'on peut se faire de la grande précarité et du sans-abrisme, tant elles peinent à rendre compte de la complexité de ces situations. Ces dernières sont le produit de facteurs multiples et souvent cumulatifs : coût du logement et de la santé, insuffisante coordination des dispositifs d'aide, non-recours aux droits, mais aussi conséquences physiques, psychiques et sociales de la vie à la rue.

Des solutions existent. Elles sont connues, documentées et parfois déjà expérimentées à Genève ou ailleurs. Encore faut-il leur donner les moyens de se déployer dans une vision cohérente et à long terme.

Constitué au début de l'année 2026 par des organisations du réseau socio-sanitaire genevois et des personnalités issues de la société civile, le collectif **RÉAGIS** se veut un **espace indépendant de réflexion et de veille active.** Il se donne pour mission de porter publiquement des propositions concrètes afin de faire véritablement et durablement bouger les lignes en matière de lutte contre la grande précarité à Genève.

RÉAGIS

Le collectif RÉAGIS

AFFIRME que la grande précarité et le sans-abrisme ne sont **ni une fatalité ni une simple question individuelle.** Ils constituent le symptôme de déséquilibres sociaux, économiques, institutionnels et d'inégalités structurelles qui, en l'absence de réponses fortes, conduisent une part croissante de la population dans des spirales d'errance et d'exclusion.

APPELLE à un changement de paradigme visant à **dépasser une réponse principalement axée aujourd'hui sur l'urgence** afin de construire une politique publique cohérente, transparente et, surtout, plus durable de lutte contre la grande précarité.

RAPPELLE l'importance capitale du **respect des droits fondamentaux**, la prise en compte des faits, des données scientifiques, des expertises de terrain et de la parole des personnes directement concernées. Il rappelle l'importance de leur participation effective à l'élaboration des décisions qui les touchent en premier lieu.

RÉAGIS s'attachera dans les mois et années à venir à traduire cette ambition en propositions concrètes. Les **constats et revendications** qui accompagnent cette déclaration en constituent la première étape.

RÉAGIS

Réseau d'action contre la grande précarité et les inégalités sociales